

La Rochelle Université adapte son activité en plein confinement

Forte de son expérience lors du premier confinement, La Rochelle Université se tient plus que jamais aux côtés de la communauté étudiante afin de lui apporter toute son aide, aussi bien sur le plan éducatif que sur les questions de santé et d'aide sociale. L'ensemble des acteurs et actrices de l'Université fait front face à cette nouvelle phase de la crise de la COVID-19 afin de continuer à proposer aux étudiants et étudiantes un enseignement de qualité et un soutien sans faille.

Dès l'annonce du reconfinement, La Rochelle Université s'est mobilisée afin d'organiser la rentrée des vacances de la Toussaint, choisissant de banaliser les journées du 2 et 3 novembre afin d'assurer une rentrée au mercredi 4 novembre dans les meilleures conditions possibles.

Des modalités de tenue des cours différentes du premier confinement

Ce nouveau confinement généralise l'enseignement en distanciel et le télétravail, mais prévoit des modalités de présence sur site des étudiant·es et des membres du personnel. Les **activités de recherche se poursuivent ainsi à distance si possible, sinon sur site**, permettant aux doctorant·es de pouvoir ainsi continuer leurs travaux de recherche.

Tous les cours magistraux et travaux dirigés seront dispensés en ligne, mais certains enseignements pratiques pourront être dispensés sur site, après accord du rectorat. Une jauge de 50% est prévue pour les enseignements dispensés en présentiel, en proposant un accès distanciel ou une alternative pédagogique pour ceux et celles ne pouvant y assister.

Les examens et concours sont maintenus majoritairement en distanciel, mais pourront être organisés en présentiel sur dérogation, dans le respect des gestes barrières et sur délivrance d'une attestation de déplacement. **Une alternative sera également proposée** aux étudiant·es qui ne pourront se rendre sur site.

Depuis le confinement du printemps dernier, **l'Université s'est dotée de matériel supplémentaire de visioconférences, podcasts et vidéos** afin de permettre aux enseignant·es de proposer le meilleur contenu possible, et a renforcé les formations et l'accompagnement à la maîtrise des outils technologiques. Un accueil sur site est prévu pour les enseignant·es et enseignants qui souhaiteraient accéder au matériel mis à leur disposition, notamment vacataires. Les étudiantes et étudiants sont invité·es à se rendre régulièrement sur **la plateforme Moodle**, à garder le lien avec leurs enseignant·es en les contactant par email si besoin, et à consulter leur messagerie institutionnelle, canal privilégié pour tout envoi d'informations les concernant.

Les équipes de l'Université mobilisées

Afin de permettre aux étudiant·es de pouvoir continuer à suivre leurs formations dans les meilleures conditions possibles, l'ensemble des services de l'Université est mobilisé.

Les étudiantes et étudiants peuvent **prendre rendez-vous** avec la scolarité, le relai handicap, le pôle orientation insertion ou tout autre service administratif. Les enseignant·es, tuteurs et tutrices pourront également proposer à leurs étudiantes et étudiants des rendez-vous en personne, afin de lutter contre le décrochage et le sentiment d'isolement.

Le Service de Santé Universitaire assure un accueil sur rendez-vous pour répondre aux besoins des étudiant·es. Il leur est possible de se faire accompagner psychologiquement en prenant contact avec une infirmière ou bien encore de joindre une assistante sociale en écrivant à l'adresse des professionnel·les de santé de l'Université : sdsu@univ-lr.fr

Cette fois-ci encore, La Rochelle Université prévoit **d'appeler tous les étudiantes et étudiants en première année de licence**, afin de leur offrir un suivi personnalisé. Cet accompagnement a été mis en place pour prévenir le décrochage, mais aussi pour être à l'écoute et apporter conseils, soutien et une aide matérielle ou psychologique d'urgence quand cela est nécessaire.

La **bibliothèque universitaire**, quant à elle, sera ouverte du mardi au jeudi, de 9h à 17h, afin de permettre aux étudiant·es d'emprunter des documents et d'accéder aux salles, uniquement sur rendez-vous, et dans une limite de 4 heures consécutives par jour.

Un engagement solidaire auprès de la communauté étudiante

À la sortie du premier confinement, La Rochelle Université avait envoyé une enquête aux étudiant·es afin de prendre de leurs nouvelles et identifier leurs besoins. Il en était ressorti que beaucoup d'entre eux et elles avaient eu des problèmes financiers, causés par la perte de stages et d'emplois.

Au printemps dernier, l'Université et sa Fondation s'étaient mobilisés afin de venir en aide aux étudiant·es souffrant de **problèmes de connectivité ou d'un manque de matériel** indispensable au suivi d'un enseignement à distance. Cette fois encore, La Rochelle Université est prête à soutenir ceux et celles qui en feront la demande via leur responsable de formation. À ce jour, **plus de 150 ordinateurs provenant de donateurs ou de la Région sont prêts à être distribués, ainsi que des clés 4G.**

Cette action se voit renforcée par l'ouverture d'une salle informatique par pôle, sur réservation dans la limite des jauges, afin de permettre aux étudiantes et étudiants de pouvoir continuer à travailler dans de bonnes conditions.

Des distributions d'aides alimentaires sont organisées, en partenariat avec l'AFEV et la Fondation La Rochelle Université mais aussi avec la CDA qui se mobilise autour des "Aides alimentaires pour les étudiants".

Les restaurants universitaires restent ouverts entre 11h30 et 14h pour de la vente à emporter et les boursiers et boursières peuvent continuer à profiter de repas à 1€.

Enfin, **l'Université maintient son Forum Stages Emplois Alternance du 19 novembre en distanciel** pour favoriser l'insertion professionnelle de ses étudiant·es : pour les acteurs et actrices socio-économiques intéressé·es, n'hésitez pas à contacter : <mailto:insertion@univ-lr.fr>. Des Webinaires sont proposés les 18 et 19 novembre sur différentes thématiques (L'innovation au service de la société, Éco-conception et économie circulaire, enfin Intérêt socio-économique du Littoral et des Marais), pour plus d'infos consultez [notre site internet](#).